



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122859>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 24-122859

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté D'Agglomération De Montelimar Agglomération

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004045900014

**Ville :** MONTELIMAR

**Code postal :** 26200

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 26

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1549884>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024S0039

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** dcpaj@montalimar-agglo.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 475531074

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** a) Une lettre de candidature permettant l'identification du candidat (en la personne de chacune de ses composantes en cas de groupement). b) L'identification et le justificatif d'habilitation de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat. c) Les déclarations suivantes : - Ne pas entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du C.C.P., ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1, L. 2341-3 et L. 2341-5 du C.C.P., - être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. d) éventuellement, Extrait K bis et/ou attestation d'inscription au Répertoire des Métier ou autre immatriculation

ou agrément (ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France) et attestation d'assurance

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Preuve d'une assurance pour risques professionnels en cours de validité. - Le chiffre d'affaires des trois (3) derniers exercices clos ou tout autre justificatif permettant de prouver la capacité financière du candidat à exécuter le marché auquel il postule
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Références et/ou expériences détaillées et vérifiables de prestations exécutées au cours des trois (3) dernières années ou en cours de réalisation ou tout autre justificatif permettant de prouver la capacité du candidat à exécuter le marché envisagé. - Copie de la licence d'entrepreneur de spectacle. - Eventuellement, Qualification et/ou Certifications du candidat.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 29/11/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 60 Prix : 40

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Organisation d'un festival intercommunal

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79953000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Les prestations concernent l'organisation d'un festival intercommunal qui consiste en des représentations de spectacles musicaux gratuits qui doivent avoir lieu en soirée dans des communes membres de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération (France - Drôme - 26) sur la période des 2ème, 3ème et 4ème semaine du mois de juillet et tout le mois d'août pour les éditions 2025,2026, 2027 et 2028. Cela représente un volume de 13 à 15 représentations par édition

**Lieu principal d'exécution du marché :** Maison des services publics 26200 - MONTEILIMAR

**Durée du marché (en mois) :** 48

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Délai de validité des offres : 120 jours Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Le marché prend effet à la date de sa notification par le pouvoir adjudicateur à l'opérateur économique attributaire. Il est conclu pour les prestations liées à l'édition du festival de l'année 2025. Le marché pourra être reconduit par tacite reconduction pour les éditions du festival de l'année 2026, 2027 et 2028. Le budget alloué par la communauté d'agglomération à la réalisation d'une édition annuelle de ce festival dans les conditions prévues au marché public objet de la présente consultation est arrêté à un montant maximum de 100 000,00 euro(s) TTC par an Il est prévu une option au sens du droit communautaire : En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/10/2024